



ARCHÉOLOGIE EN NORD - PAS-DE-CALAIS
NEMPONT-SAINT-FIRMIN - RUE DU WARNIER
UNE OCCUPATION MILITAIRE SUR L'AUTHIE DE LA FIN DE L'ANTIQUITÉ



NEMPONT-SAINT-FIRMIN...

1. Localisation de Nempont-Saint-Firmin sur la carte des cités gallo-romaines au Bas-Empire.
2. Vue aérienne, prise du nord vers le sud, des estuaires de la Canche, en bas, de l'Authie, au centre et de la Somme en haut.
3. Carte du relief montrant le rivage ancien.
4. Vue de la voie en cours de fouille.
5. Vue générale du site.

Le site de la rue du Warnier à Nempont-Saint-Firmin, dans le département du Pas-de-Calais, a été fouillé par la société Archéopole en 2009 et 2010 dans le cadre de la création d'un lotissement. Le terrain, d'une surface totale de 9 038 m², est localisé au cœur du village, à proximité immédiate de l'église. La fouille s'est déroulée en deux temps suite à la découverte exceptionnelle d'une nécropole du Bas-Empire. L'opération a permis la mise au jour des ves-

tiges d'un habitat antique qui se développe au contact d'une voie encavée de la fin de l'Antiquité, ainsi qu'une partie d'une nécropole. Ces vestiges complètent et renouvellent considérablement les connaissances archéologiques de ce secteur positionné en limite du Pas-de-Calais et de la Somme. Ils permettent de proposer de nouvelles perspectives de recherches sur l'occupation humaine de la baie de l'Authie durant la période complexe de la fin de l'Antiquité.



protohistoire supposée	IV ^e s. début V ^e s.	carolingien
protohistoire	nécropole	moderne/contemporain
fin III ^e	sépulture VII ^e s. -VIII ^e s.	non daté



Nempont-Saint-Firmin 2009
Rue du Warnier
Archéopole 2012

Échelle du plan : 0 1 25 m



... AU BAS-EMPIRE.

Nempont-Saint-Firmin est une petite commune localisée sur la rive droite de l'Authie, fleuve côtier qui fait figure aujourd'hui de limite administrative (département et région). Dans l'Antiquité, cette configuration n'est pas attestée. Même si certains auteurs veulent faire de l'Authie la frontière entre les cités des Morins et celles des Ambiens, la limite communément admise est la Canche située plus au nord.

D'un point de vue topographique, la commune est positionnée à la croisée d'une voie terrestre antique, dont le tracé reste mal connu, et d'une voie fluviale qui mène directement et rapidement à la mer par l'intermé-

diaire d'un estuaire. Elle domine ainsi de près de 25 m la vallée de l'Authie et ses marais.

Le secteur est donc propice aux installations humaines, attestées par les découvertes archéologiques. Des prospections aériennes ont ainsi révélé la présence de nombreuses fermes protohistoriques et gallo-romaines sur la commune et alentours. En 1866, plusieurs inhumations du Bas-Empire ont été mises au jour sur la parcelle contiguë à la fouille. Une trentaine de vases aurait été exhumée ainsi que des monnaies et des ossements d'animaux. Seuls quelques vases ont été conservés et sont exposés au musée Quentovic à Étaples.

1. Plan général phasé du site.

2. Vue générale d'une tombe.



1



2



3



4



5



6

UNE VOIE ANTIQUE...

1. La voie en cours de fouille.

Au 1^{er} plan, on aperçoit la surface de roulement.

2. Monnaie de Magnence frappée à Arles entre 351 et août 352. Dia. : 21,8 à 23,4 mm. Cette monnaie, un *miliarensis*, faisait certainement partie de la solde d'un soldat de haut rang.

3. Monnaie de Constantin I, frappée à Londres en 320. Dia. : 20,3 mm.

4. Monnaie de Constantin I, frappée à Londres en 319. Dia. 17,5 mm.

5. Clé à tige forée en fer, le panneton rectangulaire est perforé. L. : 6,3 cm.

6. Clé à tige forée en alliage cuivreux, le panneton est brisé. L. : 5,5 cm.

Dès la Protohistoire récente, le site est occupé par un petit enclos fossoyé. Par la suite, un puissant fossé est creusé dans la partie occidentale et son comblement final volontaire intervient à la fin du III^e ou début du IV^e s. après J.-C. Une voie est alors aménagée à proximité. Son tracé, orienté SSE/NNO a été reconnu sur 70 m environ. Elle est encavée jusqu'au substrat calcaire, sans doute pour bénéficier d'une meilleure stabilité. Le niveau de roulement, large de près de 3 à 4 m, est constitué de petits matériaux : des scories, des nodules de calcaire et des silex. Des tuiles sont utilisées pour des recharges ponctuelles. La voie présente un profil légèrement bombé avec une pente qui suit la topographie naturelle et permet l'évacuation des eaux de pluie vers le nord.

Des ornières, espacées de 1,60 à 2 m et profondes de 0,15 m environ, incisent ce niveau.

Un bâtiment quadrangulaire sur poteaux, de 7,60 sur 6,40 m, a été identifié aux abords de la voie. Des puits et des fosses complètent l'ensemble. Un abondant mobilier a été mis au jour dans l'une des fosses et témoigne de la vie quotidienne des occupants du site : éléments de parure, artisanat de la forge, ainsi que la pêche en estuaire, côtière et hauturière (présence de restes de grande taille de morue, cabillaud et congre).

Au début du V^e s. de notre ère, la voie est abandonnée. Elle est alors recouverte par des sédiments contenant un mobilier abondant provenant d'une occupation située à proximité mais hors de la fouille.



1



2



3

... ABANDONNÉE.

Le mobilier issu du comblement final de la voie est en effet très varié et très riche. Outre la céramique, on y trouve pas moins de 305 monnaies, 819 objets complets ou fragmentés et plus de 200 kg d'ossements animaux.

Les objets sont en matériaux divers tels que le fer, l'alliage cuivreux, l'os ou le bois de cerf.

Ils illustrent un panel important d'utilisations : des accessoires du vêtement et de la parure (fibules, épingles à cheveux, bracelets) ; des objets destinés au soin du corps (peignes, pinces à épiler, pince à lchette) ; de l'outillage (couteaux, forces, alènes) ; des éléments de serrurerie (clefs) ; de la quincaillerie (anneaux, crochets, crampons)



4

5

ainsi que des éléments liés à la mesure (balance, poids).

Malgré quelques éléments plus anciens, le comblement de la voie contient des monnaies dont la frappe s'échelonne entre les années 335/340 et 410/420.

Parmi le lot, on trouve quelques monnaies exceptionnelles par leur rareté et leur nature dont un *miliarensis* en argent de Magnence et des monnaies britanniques.

Le bœuf représente la part la plus importante des ossements d'animaux mis au jour, environ 70 %, et les traces de boucherie montrent des pratiques très semblables aux contextes urbains.

1. Épingles en os.

2. Vue générale d'une des fosses contemporaines de la voie et ayant fourni un mobilier abondant.

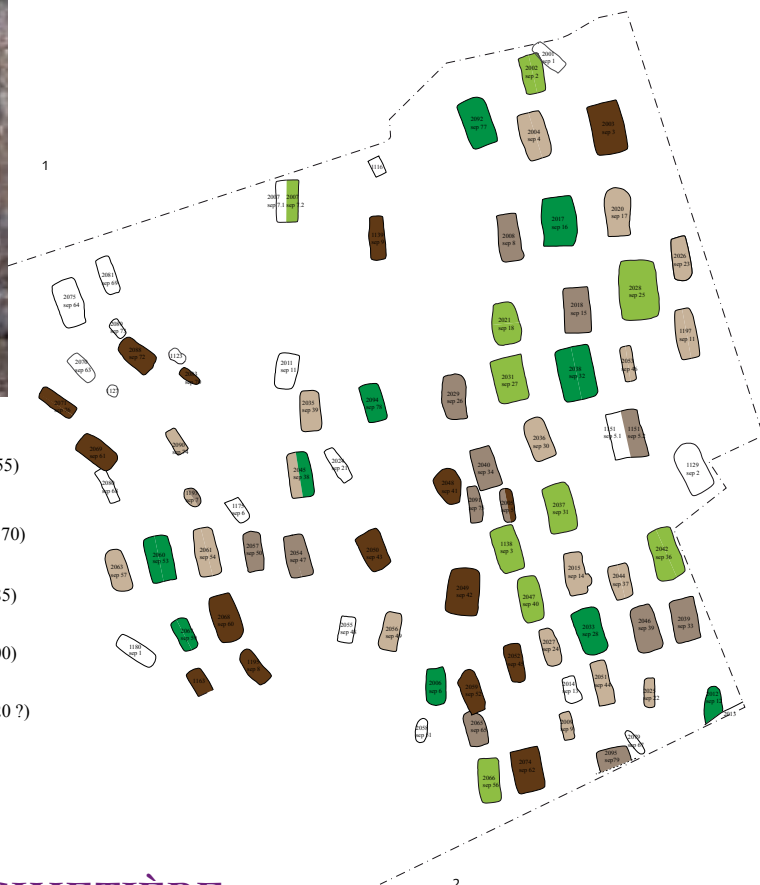
3. Coupe de l'un des puits du site.

4. Ensemble d'outils : force, sarcloir, racloir et couteaux en fer.

5. Ensemble de clés en fer.



- phase 1 (330/335 - 350/355)
- phase 2 (350/355 - 365/370)
- phase 3 (365/370 - 380/385)
- phase 4 (380/385 - 395/400)
- phase 5 (395/400 - 410/420 ?)



LE CIMETIÈRE

1. Vue du mobilier déposé dans l'une des tombes.

2. Plan phasé du cimetière.

3. Peigne triangulaire en os décoré d'ocelles. Il est constitué de plusieurs éléments maintenus par des rivets en fer. L. 13,6 cm. H. 7,8 cm.

En parallèle de la constitution du dépôt de la voie, un cimetière se met en place dans la partie orientale de la parcelle entre les années 330/335 et 410/420, en cinq phases. La limite occidentale du cimetière a été observée mais son extension maximale n'est pas connue.

Au total 89 tombes ont été explorées.

Le cimetière se poursuit de

manière assurée vers la route nationale, dont le tracé reprendrait celui d'une voie antique. Une parcelle voisine profondément excavée pourrait correspondre au lieu où, des tombes ont été découvertes au XIX^e s.

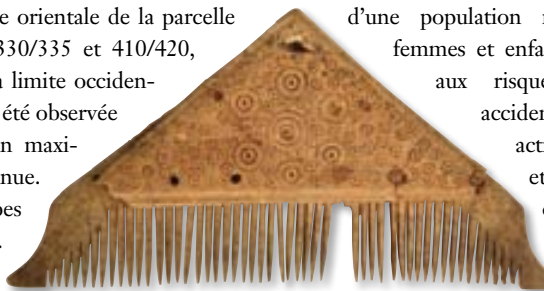
Les inhumations fouillées ont permis l'étude anthropologique de 69 individus. Il s'agit d'une population mixte (hommes, femmes et enfants) peu exposée aux risques traumatiques accidentels ou liés à une

activité physique et répétitive. Les

ossements autorisent la reconnaissance de

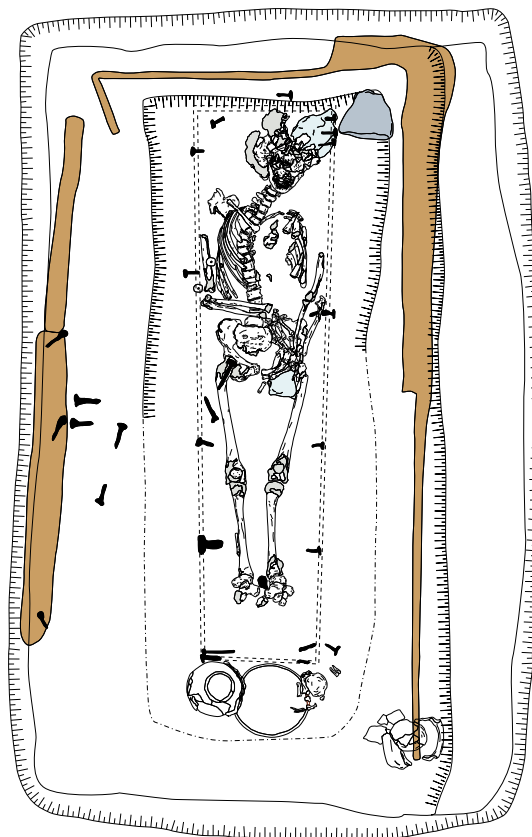
trois ou quatre

groupes issus de lignées génétiques différentes, dont deux groupes occupent des espaces restreints indiquant des regroupements familiaux.





1



2

L'ARCHITECTURE DES TOMBES

Le mode d'ensevelissement choisi est l'inhumation. Une seule crémation a été mise au jour.

Les défunts sont enterrés dans un contenant constitué de grandes planches maintenues par de grands clous. Ils sont allongés sur le dos avec les bras fléchis ou le long du corps et habillés de leur parure en position fonctionnelle.

L'orientation des fosses suit un axe nord-sud. Différents types de creusements ont été identifiés, de la simple fosse à la chambre funéraire avec banquettes et coffre, mar-



3

quant ainsi le statut social élevé du défunt.

Les tombes à l'architecture la plus complexe sont des chambres aux parois planchéiées dans lesquelles le cercueil a été déposé.

Certaines tombes présentent des banquettes, sur les longs côtés, ménageant un espace pour le cercueil et recevant le système de fermeture. Parfois, une niche est disposée sur le grand côté ou vers les pieds du défunt et surplombe ce dernier.

1. Vue d'une tombe à chambre funéraire.

2. Relevé de la tombe faisant apparaître son architecture : éléments de planches de la chambre funéraire, clous du cercueil.

3. Crâne présentant une excroissance circulaire, un ostéome, tumeur bénigne osseuse touchant le plus souvent les femmes.



1



3



4



2



5



6

1. Bassin circulaire en alliage cuivreux, au bord décoré de godrons travaillés au repoussé. Dia. : 22,5 cm. H. : 6 cm.

2. Assiette en céramique *terra rubra* contenant des restes de coq et de flets.

3. Peigne en os formé de plusieurs éléments maintenus par cinq rivets en fer. Il présente deux rangées de dents, fines et épaisses. L. : 11,8 cm. H. : 6,6 cm.

4. Épingle en bois de cerf (?) en deux parties : la tête s'emboîte dans la tige. Elle figure le buste d'une femme avec une coiffure dite « en cimier de casque ». H. : 10,6 cm.

5. Dépôt contenant des céramiques avec des restes alimentaires.

6. Dépôt contenant des céramiques et de la verrerie.

7. Bol en *terra rubra* contenant des coques.

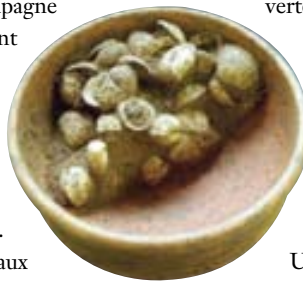
LE MOBILIER DES TOMBES

Le mobilier qui accompagne les défunts est abondant et riche : céramiques, verreries, objets métalliques dont des vases en étain, et des monnaies. Ce mobilier illustre plusieurs aspects du rituel d'ensevelissement.

Tous les éléments liés aux repas funéraires sont présents et sont placés généralement aux pieds des défunts : vaisselle de table de tous types et reliefs de repas. Pour ces derniers, du coq et de la poule, du poisson, du porc et des coques ont été mis au jour dans des assiettes ou des plats. La présence de monnaies, décou-

verte sur ou à proximité des têtes des défunts ou mises en scène près des membres inférieurs, relève d'un autre rituel. Les défunts étaient enterrés habillés, parés de bijoux, ceintures, fibules, épingles.

Une autre partie des objets déposés dans la tombe se rapporte aux effets personnels et nous renseigne sur le statut de certains inhumés. Ainsi l'association d'un type de fibule et de ceinturon sont caractéristiques des fonctionnaires de haut rang de l'administration impériale ou des militaires chargés de protéger les frontières.



7



1



2



3

LES VERRERIES

Les verreries, destinées à la consommation ou au service des boissons, participaient au rituel du repas funéraire. Elles ont été généralement découvertes aux pieds des défunts. Les gobelets avec ou sans pied sont les plus fréquents. Certains gobelets à pied présentent un décor remarquable de filets serpentiformes. Parmi les formes destinées au service, on remarque la présence de bouteilles apodes, de bouteilles sphériques et cylindriques avec des anses et de cruches à une anse. Le flaconnage à parfum n'est illustré que par deux exemplaires.

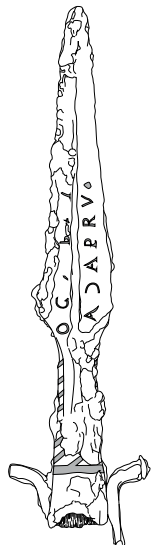
Une coupe en forme de calotte est une découverte majeure. Originaires de la région

rhénane, elle présente un décor gravé admirable. Dans la partie supérieure, une formule à boire a été indiquée : « *HIC FELICIS BIBENT* ». Bien que très incomplète, une scène de chasse se déroule sur tout l'espace de la coupe : un chasseur tenant un bâton dirige trois ou quatre chiens en pleine course sautant au-dessus d'un arbre couché, qui rabattent une proie, sans doute un lièvre, vers un filet tenu par des végétaux. Des touffes d'herbes complètent la scène. Seuls les membres inférieurs et une partie du tronc de l'homme subsistent de même que les pattes arrières et les oreilles du lièvre. Les chiens, grâce à leur pelage, et le filet sont plus facilement identifiables.

1. Coupe gravée ornée d'une scène de chasse. Elle provient d'une tombe datée du deuxième tiers du IV^e s. Elle était placée aux pieds du défunt dans le cercueil avec une bouteille.
Dia. 20,5 cm. H. : 5,5 cm.
2. Exemple de dépôt de verreries et de céramique.
3. Ensemble de verreries issu des tombes : coupe, gobelets apodes, grands gobelets, bouteilles avec ou sans anses...



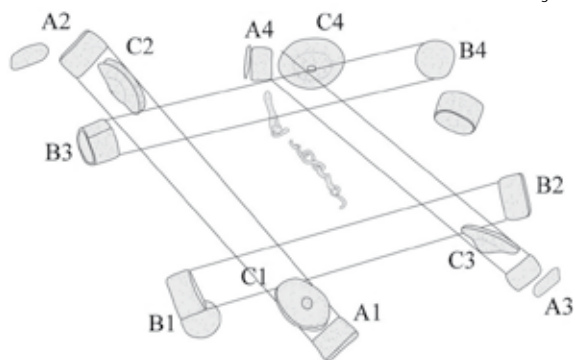
1



2



3



4

5

1. Fer de lance en fer avec inscription damasquinée en cuivre. L. : 38,5 cm. L. de la lame : 24,3 cm. Largeur maximale de la lame : 5,2 cm.

2. Dessin d'une face du fer de lance. On peut y lire *ADAPRU*-. Selon C. Hoët-Van Cauwenberghe deux interprétations sont possibles. « *Ad aprum* » signifie « auprès du sanglier » et fait référence à la protection de l'animal mascotte de l'unité militaire. Mais on peut aussi lire « *Ad Aprum* », « pour *Aper* » qui renverrait directement au nom du soldat réceptionnaire de cet objet.

3. Vue du fer de lance *in situ*.

4. Vue des éléments en alliage cuivreux de l'instrument de musique en place sur les jambes de la défunte.

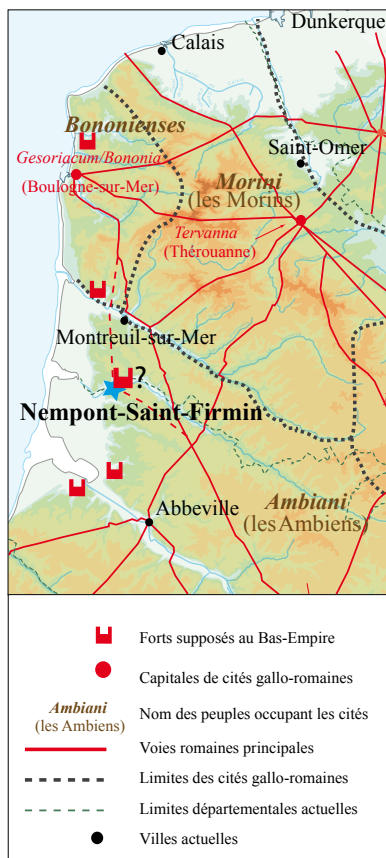
5. Restitution de l'instrument de musique grâce à la position des objets.

DES OBJETS EXCEPTIONNELS

Parmi le mobilier issu des tombes, plusieurs objets sont remarquables par leur qualité et leur rareté, notamment un fer de lance et un instrument de musique.

Une lance a été disposée contre le flanc droit d'un défunt, son avant-bras fléchi semble maintenir la hampe le long du corps. Le fer de lance est emmanché au moyen d'une douille circulaire fermée. La lame pointue présente un épaulement à sa base et une forte arête qui s'atténue vers la pointe. Un texte a été damasquiné en cuivre sur chaque face de la lame et de chaque côté de l'arête. Ce type d'arme est rare et sa fonction reste hypothétique : porte-en-seigne ou objet de parade. Elle semble être réservée aux chefs militaires ou aux hauts-fonctionnaires.

L'instrument de musique a été retrouvé dans la tombe d'une jeune femme âgée de 15 à 19 ans au sein d'une multitude d'autres objets. Il est composé de quatre paires de cymbales, d'une chaînette et de huit embouts en alliage cuivreux. La fouille minutieuse et les comparaisons permettent d'en proposer une restitution. L'instrument serait constitué d'un cadre formé de quatre sections de bois dont chaque extrémité serait protégée par les embouts et une partie serait creusée pour recevoir les cymbales. Objet rarement trouvé en fouille, son identification reste difficile. La fonction de jouet ne paraît pas pertinente, un instrument de musique d'une prêtresse liée à un culte isiaque ou un objet apotropaïque sont plus probables.



1



1. Carte des établissements militaires supposés sur la côte au Bas-Empire.

2. Deux fibules cruciformes en alliage cuivreux, portées tête en bas, sur l'épaule droite, pour agrafer le *paludamentum*, manteau réservé aux hauts-fonctionnaires civils et militaires. L. : 7 cm et 7,8 cm. l. : 4,5 cm et 4,8 cm.

3. Trois boucles de ceintures en alliage cuivreux, avec un décor de dauphins affrontés pour l'une et un décor de dragons ou d'animaux affrontés autour de la traverse pour les deux autres. Elles appartiennent aux ceinturons du IV^e s. couramment attribués aux représentants administratifs ou militaires. L. : 4,9 cm, 7,1 cm et 6,1 cm. l. : 3,2 cm, 7,4 cm et 6,1 cm.

4. Talon de lance en bois et fer. Une pointe en fer effilée est enfoncée dans la hampe et maintenue par un ruban de fer enroulé. L. : 14,7 cm. l. : 3,2 cm.

5. Couteau en fer à manche en bois de cerf (?). Les éléments du plaquage sont fixés par trois rivets en fer. L. : 19,5 cm. l. de la lame : 3,7 cm.

UNE PRÉSENCE MILITAIRE SUR L'AUTHIE

L'étude des monnaies et du mobilier ont fait apparaître de manière récurrente les indices de la présence de soldats (armement, parures militaires, monnaies de solde). Dès lors la nature de l'établissement fouillé à Nempont-Saint-Firmin pose question : s'agit-il d'un simple *vicus* ou plutôt d'une installation plus caractéristique à vocation militaire ?

La situation géographique de Nempont et la présence de voies terrestre et fluviale sur place est en effet favorable à l'édification d'un tel site. Dès le III^e (?) s., des fortifications connues sous l'appellation de *Litus Saxonicum* défendent le rivage contre les incursions de « barbares ». L'empereur

Valentinien I^{er} est présent à Amiens en juin 367 pour des raisons militaires. Il aurait notamment renforcé les défenses littorales.

Sur le site, la grande quantité de monnaies frappées en Italie, contemporaines de cet événement, peut ainsi confirmer la venue d'un détachement de soldats.

Les embouchures de la Canche et de la Somme étaient protégées. Il apparaît donc probable que celle de l'Authie l'était également. Même si des vestiges plus concrets manquent encore, le site de Nempont-Saint-Firmin présente tout le potentiel pour faire partie de cette ligne de défense.